



Réduire les déchets avec les artisans - commerçants

Principe : Cette action est à destination des artisans-commerçants, et a pour but de leur démontrer qu'en appliquant certains gestes, chacun d'eux peut réduire les déchets que son activité produit. Elle permet aussi de sensibiliser les habitants à travers les gestes mis en place par les artisans-commerçants.

Objectifs

- ✗ Sensibiliser les artisans commerçants à la prévention des déchets dans leur activité quotidienne ;
- ✗ Les amener à s'engager concrètement sur certains gestes de prévention en fonction de leurs secteurs d'activité ;
- ✗ Valoriser auprès du grand public les gestes choisis par les artisans commerçants par des actions de communication (affiches...) ;
- ✗ Induire une réduction chez les consommateurs.

Temps de travail

Préparation : Plusieurs semaines, selon l'ampleur de l'action choisie (formation des bénévoles, élaboration des outils de communication, nombre d'artisans-commerçants mobilisés, etc.)

Rencontre des artisans : 30 min à 2 h par artisan-commerçant / prévoir plusieurs réunions communes

Diagnostic et élaboration des fiches « éco gestes » par métier : une dizaine de jours

Matériel

- ✗ Supports de communications (affiches, logo, autocollants..)
- ✗ Questionnaires à remettre aux artisans ;
- ✗ Fiches « éco gestes » par métier

Déroulé de l'action

1. Préparation, mise en place des partenariats

- Lister les artisans et commerçants susceptibles, sur le territoire, de s'inscrire dans la démarche (s'aider par exemple des pages jaunes)

Attention : choisir un périmètre assez restreint (une ou deux communes) pour débiter – vous pourrez étendre ce périmètre dans une prochaine phase du projet

- Établir, si possible, des partenariats : contacter la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), les collectivités locales, l'ADEME, FNE etc. Plus la démarche sera soutenue par des partenaires multiples, plus elle gagnera en visibilité ;
- Former les bénévoles à l'enjeu de la prévention des déchets, réfléchir ensemble aux gestes de prévention à proposer aux artisans/commerçants, selon chaque métier et à la forme de la proposition (questionnaire global ? listes par métier ?).

D'après l'action de l'association La Passiflore (Bretagne, 35) « Plus d'idées, moins de déchets dans le Coglais ». Cf. <http://la.passiflore.free.fr/coglais.html>





Réduire les déchets avec les artisans - commerçants

2. Mobiliser les artisans-commerçants autour de cette action

S'aider des réseaux et listes de diffusion, et des supports de communication (site internet, publications, journal de la commune, etc.) de la CMA et la CCI, de la collectivité

- Diffuser un appel à volontaires dans la presse, dans le journal de la commune/collectivité, sur le site de l'association, le site de la CMA/de la CCI, etc. et les invitant à une réunion publique de présentation du projet ;
- Lors de cette réunion, présenter l'association, expliquer les enjeux de la prévention des déchets (environnementaux, économiques, etc.), le projet (s'aider du projet de La Passiflore, en diffusant le film réalisé pour cette action (cf. *en savoir plus*));
- Envoyer un courrier aux artisans-commerçants identifiés et entamer une démarche de porte à porte, pour présenter le projet. Prendre éventuellement rendez-vous avec les artisans pour le diagnostic de leur activité s'ils le souhaitent.

3. Diagnostics personnalisés (étape facultative, selon le temps disponible)

C'est l'étape qui prend le plus de temps. Vous pouvez aussi, pour la 1^{ère} phase de ce projet, proposer une liste d'éco-gestes aux artisans-commerçants volontaires dans laquelle ils devront sélectionner certains gestes (suppression des sacs plastiques, mise en place de la consigne, diminution des produits dangereux, etc.)

Si vous le pouvez, réalisez le diagnostic personnalisé de l'activité du commerçant en valorisant les gestes qu'il fait déjà (sans savoir forcément qu'il fait de la prévention) et listez avec lui les gestes qu'il pourrait entreprendre.

Vous aurez ainsi une fiche personnalisée pour chaque artisan-commerçant.

4. Engagement

Proposer à l'ensemble des artisans-commerçants de s'engager sur certains gestes (à l'aide d'une liste de propositions concrètes ou diagnostic personnalisé le cas échéant) en cosignant une « charte » commune.

5. Communication

- Prévoir des supports de communication adaptés (affiches, autocollants, newsletter...);
- Communiquer sur le lancement de l'opération dans la presse locale, les sites internet de l'association, la CMA, la CCI, le journal de la commune, etc. ;
- Distribuer des supports de communication aux artisans engagés afin qu'ils puissent les afficher dans leur magasin (ex : affiches « votre artisan s'engage pour produire moins de déchets », avec la liste des gestes qu'il applique)

6. Suivi de l'action – Communication sur les résultats et le bilan de l'action

En savoir plus

- × Action « Plus d'idées, moins de déchets » de l'association La Passiflore : <http://la.passiflore.free.fr/coglais.html>
- × Vidéo de l'action « Plus d'idées, moins de déchets » : http://www.dailymotion.com/video/xe05as_lyexemple-de-la-cc-de-cogles-en-bre_lifestyle
- × La Semaine Européenne de Réduction des déchets : <http://www.ewwr.eu/fr/>
- × « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » : <http://www.reduisonsnosdechets.fr/>